

Récolte de bois et activité des scieries en 2023

Diminution de la récolte et des sciages pour la deuxième année consécutive

En 2023, la récolte de bois en Grand Est s'élève à 6,6 millions de m³, en baisse de 6 % par rapport à 2022. Ce recul concerne surtout le bois de trituration (- 17 %) et le bois d'œuvre (- 5 %), tant pour les feuillus que pour les conifères. Le bois-énergie progresse de 4 % par rapport à 2022 et son utilisation dépasse celle du bois d'industrie.

La production de sciages recule de 6 % en 2023 pour s'établir à un peu moins de 1,3 million de m³, après un recul déjà constaté en 2022. L'activité se contracte, plus pour les feuillus (- 12 %) que pour les conifères (- 5 %).

En 2023, hors auto-consommation, 6,6 millions de m³ de bois rond ont été récoltés sur le périmètre de la région Grand Est, un volume inférieur à la moyenne annuelle des cinq dernières années (7,2 Mm³). Ce niveau de récolte 2023 est même le plus faible observé dans la région au cours des dix dernières

années. Il représente 17 % du volume récolté sur le territoire national. Par rapport à 2022, la récolte baisse de 6 % en Grand Est contre - 2 % en France métropolitaine. La région est la deuxième région française pour la récolte de bois, après la Nouvelle Aquitaine et devant Auvergne-Rhône-Alpes. La

récolte diminue sensiblement dans le département des Ardennes (- 30 %) et cette baisse concerne tant le bois d'œuvre que le bois de trituration. Le cinquième de la récolte régionale provient du département des Vosges.

Tableau 1
Volume de bois récolté en Grand Est en 2023 (hors auto-consommation)

Volume de bois récolté en m ³ de bois rond	Grand Est			France métropolitaine	
	2023	Évolution 2023/2022 (en %)	Part Grand Est/ France métropolitaine en 2023 (en %)	2023	Évolution 2023/2022 (en %)
Bois d'œuvre	2 710 789	- 5 %	15 %	18 511 142	- 8 %
Feuillus	Chêne	422 115	- 0 %	2 155 223	- 5 %
	Hêtre	391 020	- 11 %	857 424	- 8 %
	Peuplier	154 169	- 6 %	1 214 238	- 19 %
	Autres feuillus	154 959	+ 6 %	586 234	- 2 %
	Total feuillus	1 122 263	- 4 %	4 813 119	- 9 %
Conifères	Sapin	680 481	+ 25 %	3 028 711	+ 2 %
	Épicéa	724 603	- 20 %	3 924 788	- 9 %
	Pin sylvestre	80 311	- 5 %	627 202	- 11 %
	Autres conifères	103 131	- 37 %	6 117 322	- 9 %
Total conifères	1 588 526	- 6 %	13 698 023	- 7 %	
Bois d'industrie et énergie	3 938 940	- 6 %	19 %	20 628 246	+ 4 %
Bois de trituration	1 720 625	- 17 %	18 %	9 619 204	- 0 %
<i>dont feuillus</i>	1 305 702	- 10 %	36 %	3 640 470	- 6 %
<i>dont conifères</i>	414 923	- 1 %	7 %	5 978 734	+ 3 %
Autres bois d'industrie	24 013	- 24 %	4 %	644 511	- 1 %
Bois-énergie	2 194 302	+ 4 %	21 %	10 364 531	+ 8 %
TOTAL RÉCOLTE	6 649 729	- 6 %	17 %	39 139 388	- 2 %

La récolte de bois

La récolte totale de bois se répartit entre la récolte de bois commercialisée et celle de bois auto-consommée, essentiellement constituée de bois de chauffage. La récolte de bois commercialisée est mesurée à travers l'enquête de branche Exploitations forestières. Sont comptabilisées au sein de cette récolte commercialisée : la tige principale et les branches jusqu'à la découpe 7 cm (bois fort total), hors menus bois (< 7 cm) et pertes d'exploitation (traits de coupe, chutes, souche...). Elle est destinée à la vente ou à l'utilisation directe dans l'entreprise. Le bois auto-consommé n'est pas pris en compte dans la présente publication, il peut être estimé à partir de l'enquête Fibois - Atmo Grand Est 2018 dans le cadre du projet INTERREG ATMO Vision : <https://www.fibois-grandest.com/secteurs/projet-atmo-vision-resultats-de-lenquete-sur-la-consommation-de-bois-energie/>. Cependant, cette étude commence à dater et ses résultats sont à considérer avec précaution, avec probablement un report de l'auto-consommation de bois bûches sur l'achat de pellets.

La récolte de bois d'industrie en net repli

En 2023, la récolte de bois en Grand Est est destinée à 41 % au bois d'œuvre, à 26 % au bois d'industrie (trituration principalement) et à 33 % au bois-énergie.

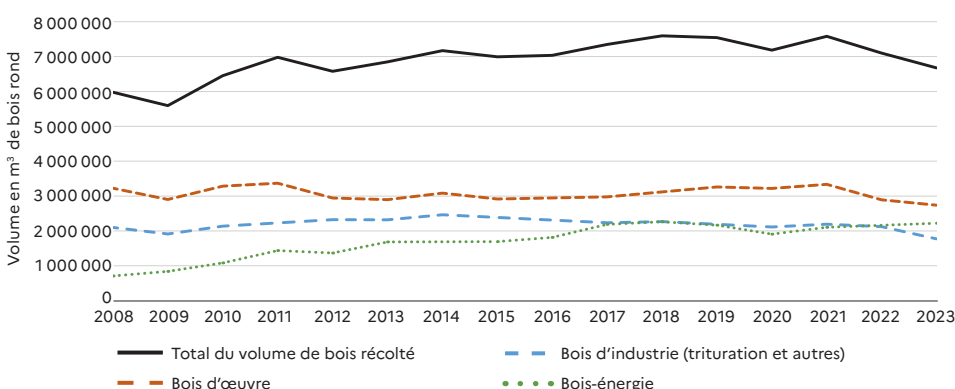
La récolte de bois d'œuvre s'élève à 2,7 millions de m³ de bois rond, soit 15 % de la récolte de bois d'œuvre en métropole. L'essence la plus récoltée en bois d'œuvre est l'épicéa, juste devant le sapin, puis le chêne et le hêtre.

Par rapport à 2022, la récolte de bois d'œuvre baisse de 5 % en Grand Est et de 8 % en France métropolitaine, en raison de moindres récoltes de conifères et de feuillus pour chacun de ces deux périmètres géographiques. Dans la région, les pertes de volumes concernent particulièrement l'épicéa (- 179 000 m³) pour les conifères et le hêtre (- 49 000 m³) pour les feuillus. La récolte de chêne est stable. Le Grand Est se place à la première place des régions pour la récolte de bois d'œuvre feuillu (1,1 million de m³), suivi de près par la Bourgogne-Franche-Comté, puis plus loin la Nouvelle Aquitaine et les Hauts-de-France.

La récolte de bois d'œuvre de conifères, majoritaire en Grand Est, se replie de 6 % en 2023 pour s'établir à 1,6 million de m³. La récolte de sapin-épicéa en représente 88 %, elle baisse de seulement 3 % (- 42 500 m³). Ce bilan masque le fort recul de la récolte d'épicéa (- 20 %), en grande partie atténué par une récolte de sapin à la hausse (+ 25 %). La récolte d'épicéa se contracte notamment en raison d'une récolte de bois sanitaire¹ en net repli.

L'année 2021 avait marqué un pic de récolte sanitaire, après plusieurs années consécutives de hausse liée à la crise du scolyte. Celle-ci avait obligé

Graphique 1
Récolte de bois sur le périmètre Grand Est (hors auto-consommation)



Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries 2023

Tableau 2
Principales essences de bois d'œuvre récoltées en Grand Est et rang de classement régional en 2023

Essence	Région	Volume (en m ³ de bois rond)	Rang
Sapin-épicéa	Auvergne-Rhône-Alpes	2 624 686	1
	Bourgogne-Franche-Comté	1 514 174	2
	Grand Est	1 405 084	3
	France métropolitaine	6 953 499	
Hêtre	Grand Est	391 020	1
	Bourgogne-Franche-Comté	226 257	2
	Hauts-de-France	107 896	3
	France métropolitaine	857 424	
Chêne	Bourgogne-Franche-Comté	556 007	1
	Grand Est	422 115	2
	Nouvelle Aquitaine	278 359	3
	France métropolitaine	2 155 223	

Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries 2023

les exploitants à récolter rapidement des volumes très conséquents de bois atteint, particulièrement d'épicéas. En 2023, toutes essences confondues, la récolte sanitaire représente 19 % de la récolte totale pour les volumes déclarés par les entreprises ayant leur siège en région Grand Est, contre le tiers de la récolte en 2020 et 2021. En France métropolitaine, la part de la récolte sanitaire représente près de 7 % de la récolte totale.

Avec 1,7 million de m³ de bois rond, la récolte de bois de trituration dans le

Grand Est représente 18 % de la récolte nationale, en baisse sensible (- 17 %) par rapport aux années antérieures où les volumes de récolte dépassaient les deux millions de m³. La récolte en autres bois d'industrie, bien plus modeste, se contracte aussi.

La récolte de bois-énergie, avec près de 2,2 millions de m³, progresse de 4 % par rapport à 2022, toujours portée par la demande soutenue des usagers. En 2023, cette récolte de bois-énergie dépasse nettement la récolte de bois d'industrie.

¹: Les produits sanitaires comportent les coupes préventives ou curatives suite aux attaques d'insectes, ainsi que les coupes d'arbres dépérissants ou morts suite à des sécheresses.

Coupes sanitaires : stabilisation des volumes récoltés

Les volumes de bois issus de coupes sanitaires (coupes d'arbres morts, dépérissants ou en voie de l'être) ont commencé à croître à partir de 2018 pour atteindre un pic en 2021. Sur cette période, les sécheresses répétées ont affaibli notamment les peuplements d'épicéas, particulièrement en plaine. Ces dépérissements ont encouragé les attaques de bio-agresseurs, touchant aussi les essences feuillues. Pour limiter les foyers de propagation, des coupes sanitaires importantes ont eu lieu au cours de ces quatre années.

Avec le retour d'une météorologie plus favorable aux forêts du Grand Est, les volumes de coupes sanitaires au cours des années 2022 et 2023 ont été divisés par deux par rapport au pic de l'année 2021.

En 2023, la récolte de produits sanitaires déclarée par les entreprises ayant leur siège en Grand Est atteint 1,3 million de m³, loin du niveau atteint en 2021 (2,5 millions de m³). Néanmoins, ce niveau de récolte sanitaire représente encore une part importante de la récolte régionale totale comparativement aux années d'avant crise sanitaire, et sa part est nettement plus élevée par rapport à la moyenne nationale 2023. Cette récolte sanitaire du Grand Est est pour moitié destinée au bois d'œuvre.

Tableau 3
Récolte de bois sanitaires en 2023



Baisse importante des sciages de feuillus

Le volume de bois scié commercialisé ou utilisé en interne par les établissements implantés en Grand Est atteint près de 1,3 million de m³ (hors travail à façon), soit 16 % du volume national. L'activité recule pour la deuxième année consécutive en Grand Est (-6 % en 2023), à un rythme moins soutenu qu'en France

Récolte par les entreprises dont le siège est localisé dans le Grand Est*, en m ³ de bois rond		Récolte de bois sanitaires	Récolte totale	Part de la récolte totale (en %)
Bois d'œuvre		661 893	2 928 788	23 %
Feuillus	Chêne	49 962	438 566	11 %
	Hêtre	73 350	412 516	18 %
	Autres feuillus	51 198	295 454	17 %
	Total feuillus	174 510	1 146 536	15 %
Conifères	Sapin	162 471	725 929	22 %
	Épicéa	307 640	832 247	37 %
	Autres conifères	17 272	224 076	8 %
	Total conifères	487 383	1 782 252	27 %
Bois d'industrie et énergie		665 591	3 951 227	17 %
Bois de trituration		259 630	1 698 365	15 %
Autres bois d'industrie		1 741	17 553	10 %
Bois-énergie		404 220	2 235 309	18 %
TOTAL RÉCOLTE		1 327 484	6 880 015	19 %

* À ne pas confondre avec le bois récolté dans la région

Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries 2023

métropolitaine (- 9 %). Ce niveau de production de sciages est le plus faible observé dans la région au cours des dix dernières années. Hors production de merrains et bois sous rail, cette baisse d'activité (- 94 600 m³) touche dans une même ampleur - en volume - les sciages de feuillus et les sciages de conifères.

Tableau 4
Volume de bois scié* en Grand Est en 2023

Production de sciages en m ³		Grand Est			France métropolitaine	
		2023	Évolution 2023/2022 (en %)	Part Grand Est/ France métropolitaine en 2023 (en %)	2023	Évolution 2023/2022 (en %)
Feuillus	Chêne	98 594	- 24 %	18 %	547 207	- 11 %
	Hêtre	179 239	- 6 %	56 %	322 927	- 2 %
	Peuplier	31 171	- 9 %	15 %	213 561	- 7 %
	Autres feuillus tempérés	27 212	- 8 %	30 %	90 681	- 2 %
	Total feuillus tempérés	336 216	- 12 %	29 %	1 174 376	- 7 %
Conifères	Sapin - épicéa	752 905	- 7 %	19 %	3 865 726	- 6 %
	Douglas	72 536	+ 28 %	6 %	1 143 045	- 4 %
	Autres conifères	55 344	- 12 %	4 %	1 479 289	- 19 %
	Total conifères	880 785	- 5 %	14 %	6 488 060	- 9 %
Merrains		15 011	+ 2 %	22 %	66 825	+ 3 %
Bois sous rail		23 751	+ 115 %	20 %	118 720	+ 24 %
TOTAL SCIAGES		1 255 763	- 6 %	16 %	7 847 981	- 9 %

* Les volumes sciés incluent les volumes commercialisés ou utilisés par les entreprises. Les volumes sciés dans le cadre de travaux à façon sont exclus.

Note : les bois tropicaux sciés dans la région ne sont pas comptabilisés.

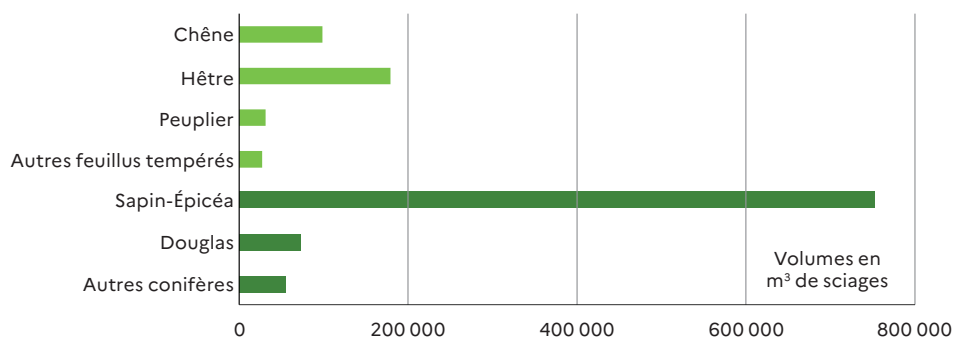
Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries 2022 et 2023

Les volumes sciés, toutes essences confondues, sont produits pour près des deux tiers dans les scieries implantées dans les départements des Vosges et du Bas-Rhin. En 2023, la production de sciage croît uniquement dans le département de la Marne (+ 6 %).

La production de sciages de conifères, activité majoritaire des scieries du Grand Est, s'établit à près de 881 000 m³, en recul de 5 %. Les essences de sapin et d'épicéa représentent l'essentiel des conifères sciés (85 %). Dans le même temps, la production de sciages de bois feuillus tempérés se contracte (- 12 %). Les essences les plus représentées sont en repli et le chêne accuse la plus forte baisse (- 24 %), soit - 31 500 m³ en volume. Le sciage de hêtres (179 000 m³), essence majoritaire dans les feuillus, est en repli de 6 %, mais la région Grand Est demeure de loin la première région productrice de cette essence sciée en France métropolitaine. La production de merrains atteint 15 000 m³, soit 22 % de la production nationale, ce qui place la région dans les trois premières régions productrices de merrains en France. Cette activité de niche est concentrée chez quelques intervenants. La production de bois sous rail (près de 24 000 m³) pèse quant à elle pour 20 % de la production nationale en volume.

Graphique 2

Volume de bois scié* par essence en Grand Est en 2023 hors merrain et bois sous rail



* Les volumes sciés incluent les volumes commercialisés ou utilisés en interne par les entreprises.

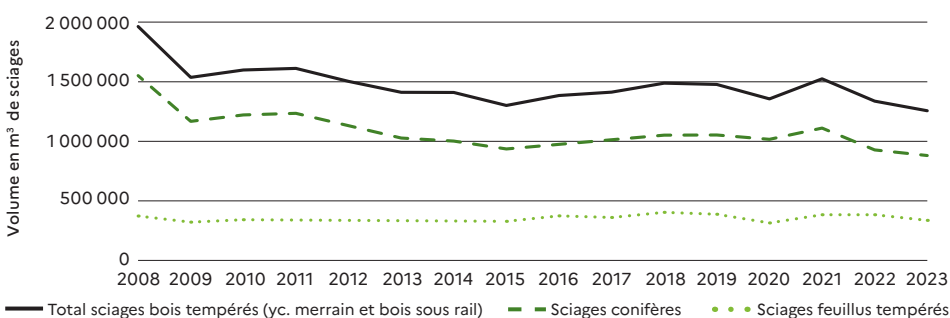
Les volumes sciés dans le cadre de travaux à façon sont exclus.

Note : les bois tropicaux sciés dans la région ne sont pas comptabilisés.

Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries 2023

Graphique 3

Volume de bois tempéré scié* en Grand Est

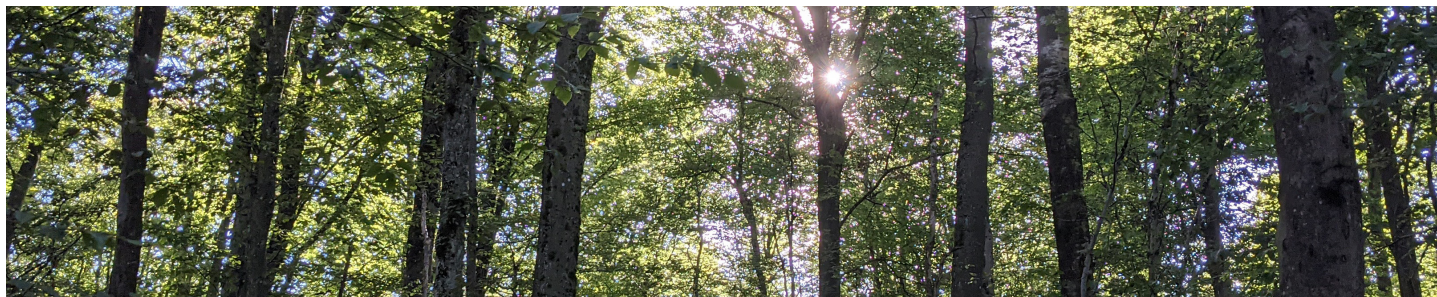


* Les volumes sciés incluent les volumes commercialisés ou utilisés en interne par les entreprises.

Les volumes sciés dans le cadre de travaux à façon sont exclus.

Note : les bois tropicaux sciés dans la région ne sont pas comptabilisés.

Source : Agreste - Enquête de branches Exploitations forestières et Scieries



MÉTHODOLOGIE

ENQUÊTE ANNUELLE DE BRANCHES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET SCIERIES EN 2023

Le volet 1 de l'enquête de branche Exploitations forestières vise à connaître la récolte de bois, en France et par région, des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou résineux, et selon sa destination : bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois-énergie, quel que soit le lieu d'utilisation (France ou étranger).

Le volet 2 de l'enquête de branche Scieries vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par qualité et la quantité de produits connexes par type de destination : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée (en volume et en valeur) ou utilisée par les entreprises (en volume). Les produits de tranchage et déroulage inférieurs à 6 mm d'épaisseur sont exclus de cette enquête.

Cette enquête est réalisée dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branches.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526
51009 Châlons-en-Champagne cedex
courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pierre BESSIN
Directrice de la publication : Sophie QUILLET
Rédactrice en chef : Benoît JACQUEMOT
Rédacteur : Benoît JACQUEMOT
Composition : Draaf/Srise, site de Strasbourg
Dépot légal : À parution - ISSN : 2725-688X
© Agreste 2025
Crédit photo : Agents Grand Est